

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 22 mai 1900, le Prince a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles M. Paul Mandine, Lieutenant de vaisseau dans la Marine Française, Commandant le *Dromadaire*.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. la Princesse Alice est de retour dans la Principauté.

Son Altesse, accompagnée de Mademoiselle de Richelieu et de M<sup>lle</sup> Ethel Oliver, est arrivée en gare de Monaco dimanche, par le train d'Italie de minuit 17.

Une cérémonie très intéressante a réuni, dimanche, à 10 heures, à la Cathédrale, toute la population de Monaco-Ville : c'était la présentation officielle de M. l'abbé Mercier, nommé curé de la Cathédrale, en remplacement du tant regretté M<sup>r</sup> Ramin.

Au seuil de l'église, S. Exc. le Gouverneur Général, entouré des marguilliers de la paroisse, MM. le comte Gastaldi, le colonel Bellando de Castro, le Ch<sup>er</sup> de Loth, Joseph Palmaro et Lazare Raybaudi, souhaite, au nom du Prince Souverain, la bienvenue à M. l'abbé Mercier, amené par M. le vicaire Janin, et salue en lui, de la part du bureau représentant la population locale, le digne continuateur des traditions de bienfaisance et de piété de son vénéré prédécesseur.

Le nouveau curé prie Son Excellence d'être l'interprète de sa respectueuse gratitude auprès de Son Altesse Sérénissime et remercie MM. les marguilliers de leur accueil sympathique, en leur demandant de l'aider dans l'accomplissement d'une mission dont il comprend tout l'honneur mais aussi les grandes obligations.

A l'intérieur de la Cathédrale, parée comme pour les grandes fêtes, premières prières d'installation ; puis commencement de la grand'messe. Après l'évangile, M<sup>r</sup> l'archidiacre Guyotte, vicaire général, prenant la parole pour Sa Grandeur l'Evêque, en ce moment retenu à Rome par d'importantes solennités, rappelle la longue et belle carrière du précédent curé de la Cathédrale. Dans un langage d'une réelle éloquence, il trace le rôle du fidèle pasteur de Dieu et il paie un pieux hommage à M<sup>r</sup> Ramin, dont toute la Principauté conserve si justement la mémoire. Il arrive ensuite à l'éloge de son successeur, préparé à sa haute mission actuelle par toute une vie de vaillance comme aumônier de la marine et des hôpitaux, et par quatre années d'exercice dans la paroisse si importante et si peuplée, consacrée à la sainte patronne de la Principauté.

M. l'abbé Mercier monte alors en chaire et, d'une voix profondément émue, dans un chaleureux

élan, il dit qu'il n'a accepté qu'avec beaucoup de crainte la lourde responsabilité, les imposants devoirs de la tâche et de la succession qui lui incombent. Pénétré de reconnaissance pour le choix dont il a été l'objet, il a du moins la conscience d'arriver avec la ferme volonté de se consacrer de tout cœur à son nouveau sacerdoce ; il compte sur les sentiments de fidélité de toute la population à la religion pour accomplir sa mission en serviteur dévoué de Dieu et des âmes qui lui sont confiées.

A la suite de ces deux touchants discours, l'office est repris, avec accompagnement de morceaux interprétés de manière remarquable, *Entrée solennelle*, de Bach, par l'orchestre et la maîtrise ; *Ave Maria*, de Borghini, par M<sup>lle</sup> Orengo ; *O Salutaris*, de Bellini, par M. Boggiano ; *Sortie solennelle*, de Garbet, par l'orchestre.

Nous sommes heureux d'enregistrer le beau succès que vient d'obtenir à l'Exposition universelle de Paris l'exposition florale de Monte Carlo, composée des plus merveilleuses et des plus rares plantes des serres de la Société des Bains de Mer.

L'admiration que le public a manifestée pour cette remarquable exhibition fleurie, a été sanctionnée officiellement par un « Premier Prix avec mention » décerné à l'occasion du Concours d'horticulture de l'Exposition. Le chef jardinier de la Société des Bains de Mer, M. Van den Daele, a été félicité personnellement par M. le Président de la République. Nous lui adressons, à notre tour, toute nos félicitations.

La Fête de bienfaisance qui a été organisée dans les terrains Radziwill, sous la présidence de M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, et dont S. Exc. M. le Gouverneur Général avait bien voulu accepter la présidence d'honneur, a été en tous points très réussie.

La première journée, jeudi dernier, malgré quelques gouttes de pluie, s'est en effet terminée par une soirée brillante. Quant à la seconde journée, avant-hier dimanche, elle a été favorisée par une température exquise et un ciel radieux.

Jeudi, dès 9 heures du matin, des salves d'artillerie avaient annoncé l'ouverture du concours de tir. A deux heures de l'après-midi a eu lieu un concert donné par l'excellente *Société Philharmonique*, concert auquel ont assisté S. Exc. M. le Gouverneur Général et M. le Maire de Monaco, entourés de la plupart des autorités civiles et militaires, des présidents des Sociétés locales et d'un grand nombre de familles notables de la Principauté. *L'Hymne Monégasque* a salué l'entrée des autorités, qui ont pris place dans la tribune d'honneur, coquettement pavoisée.

De très aimables et très gracieuses demoiselles patronnes fleurissent la boutonnière des arrivants qui déposent, d'autre part pour les pauvres, leur obole sur les plateaux qui circulent au milieu des fleurs.

Le bal d'enfants de l'après-midi et le grand bal du soir ont complété le programme de jeudi.

Comme nous le disions en commençant, la

journée d'avant-hier dimanche a été, grâce au ciel, encore plus brillante et l'animation a été considérable. M. le Gouverneur et toutes les personnalités marquantes de Monaco ont honoré de leur présence le beau concert de l'après-midi, au cours duquel se sont fait alternativement entendre et applaudir la Société Chorale *l'Avenir* et la Société musicale la *Lyre Monégasque*, dont les chefs dévoués, MM. Nef et Bricoux, méritent tous nos éloges.

Dans la même journée a été proclamé le résultat du concours de tir : MM. Félix Candite et Robelaz, ex-œquo, se sont partagés le premier prix.

Les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit avec un joyeux entrain, et nous ne saurions trop féliciter les organisateurs de la réussite de la fête et du bon ordre qui n'a cessé de régner jusqu'à la clôture du bal

Le tirage de la tombola de la fête de bienfaisance qui n'a pu avoir lieu dimanche dernier, sera effectué dimanche prochain 3 juin, à 4 heures du soir, dans la salle des fêtes du terrain Radziwill en présence de M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco.

L'éclipse de soleil qui a eu lieu hier, était attendue avec curiosité et a été observée dans les meilleures conditions.

Totale en Portugal, en Espagne, aux Etats-Unis, en Algérie et en Tunisie, cette éclipse, quoique partielle sur notre littoral, y a présenté un sérieux intérêt. A l'Observatoire de Nice, où le phénomène a été suivi, avec le plus grand soin, par le personnel scientifique de ce bel établissement, et où les diverses phases ont été à quelques secondes près, identiques à celles qu'on a pu observer dans la Principauté, l'éclipse a exactement commencé à 3 heures 11' 6", atteignant son maximum à 4 h. 19' 9" et se terminant à 5 h. 21' 7".

La pureté absolue de notre ciel a permis à la population monégasque de suivre en tous ses détails cette éclipse ; dans les rues, sur les promenades et aux fenêtres des maisons, un grand nombre de personnes munies de verres de couleur ou simplement noircis à la fumée, ont contemplé ce rare spectacle céleste. La diminution de la lumière a été très sensible et, vers 4 heures et quart, le soleil, dont la partie brillante avait la forme d'un petit croissant, ne donnait plus qu'une clarté semblable à celle des après-midis d'automne par un ciel nuageux.

Les télégrammes reçus d'Alger et du sud de l'Espagne annoncent que l'éclipse totale y a été observée dans les meilleures conditions, grâce à un temps généralement très beau et à un ciel très pur.

Au grand concert de jeudi dernier, la *Roma* de Bizet a été fort goûtée par les dilettantes. M. Arturo Vigna en avait préparé et en a conduit l'exécution avec un soin tout particulier, et les excellents artistes de l'orchestre, sous sa direction tout à la fois si énergique et si minutieuse, ont détaillé à ravir les nuances variées de l'œuvre posthume du célèbre compositeur français. Le *scherzo* d'une orchestration vive et colorée, l'*andante* avec sa mélodie simple et expressive, ont fait surtout grand plaisir.

L'ouverture thématique de M. Corsanego par laquelle débutait la seconde partie du concert, est

une page savante que les dilettantes ont appréciée à sa juste valeur et qui a valu une petite ovation méritée, comme compositeur, au premier violon-solo de notre orchestre.

Signalons également le chaleureux accueil fait par le public au gracieux petit *Menuet* de M. Bontoux.

La *Poule* de Bolzoni, avec ses effets amusants d'harmonie imitative interprétés de façon charmante par M. Dorel, a obtenu un vif succès et a eu les honneurs du bis.

La belle prière de l'opéra *I Lombardi*, remarquablement chantée par les chœurs, et le suave entr'acte du 3<sup>e</sup> acte de *Lohengrin* ont terminé dignement cette fort attrayante séance.

La saison théâtrale de Monte Carlo se terminera ce soir et demain par les deux dernières représentations du gracieux et brillant ballet, *la Maladetta*, qui permettra aux fidèles habitués de ces charmantes soirées chorégraphiques, de fêter de nouveau avant leur départ, l'étoile de la troupe, M<sup>lle</sup> Cécilia Cerri, et toutes les mignonnes pensionnaires du corps de ballet dirigé par M<sup>me</sup> Gedda.

A partir de vendredi prochain, 1<sup>er</sup> juin, les concerts donnés par l'orchestre du Casino sont fixés de la façon suivante :

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, *concert seulement le soir à 8 heures et demie.*

Les jeudis, dimanches et jours fériés, *concerts à 2 heures et demie de l'après-midi et à 8 heures et demie du soir.*

Les concerts du soir des jeudis, dimanches et jours fériés seront particulièrement attrayants tant par le nombre des exécutants que par le choix des programmes.

La sortie de la Société des Régates, que nous avons annoncée et qui devait avoir lieu jeudi dernier, a été renvoyée à une date ultérieure.

La grande sortie de deux jours, organisée annuellement par le Sport Vélocipédique Monégasque, aura lieu les dimanche 3 et lundi 4 juin prochain.

Voici le programme arrêté par le comité pour ces deux intéressantes journées qui sont d'un particulier attrait pour les membres de la Société, habitués à recevoir dans les pays qu'ils visitent le plus chaleureux et le plus sympathique accueil :

1<sup>o</sup> Samedi 2 juin, à 8 heures du matin, embarquement des machines ; 2<sup>o</sup> départs facultatifs de Monaco pour Saint-Raphaël, par les trains ci-après :

1<sup>er</sup> départ, samedi 2 juin, à 1 h. 40 du soir ; 2<sup>e</sup> départ, à 5 h. 25 ; 3<sup>e</sup> départ, à minuit.

Coucher à Saint-Raphaël.

**Première journée.** — Départ en machine à 5 h. 30 du matin de Saint-Raphaël pour Cogolin, par Sainte-Maxime. Arrivée à 9 h. 30. Déjeuner. Départ à 1 heure de Cogolin pour Hyères, par La Molle et Beauchamp. Arrivée à 6 heures. Dîner et coucher à Hyères.

**Deuxième journée.** — Départ à 7 heures du matin de Hyères pour les Sablettes, par La Garde et Toulon. Arrivée à 11 heures. Déjeuner. Départ à 1 heure et demie des Sablettes pour La Seyne. Départ en bateau à vapeur, à 2 heures et demie de la Seyne pour Toulon (traversée de la rade). Arrivée à Toulon à 3 heures et demie. Embarquement des machines. Départs facultatifs de Toulon pour Monaco, par les trains ci-après :

1<sup>er</sup> départ, à 4 h. 3 du soir ; 2<sup>e</sup> départ, à 2 h. 14 matin.

**Distance à parcourir.** — De Saint-Raphaël à Cogolin, 34 kil. ; de Cogolin à Hyères, 42 kil. ; de Hyères aux Sablettes, 29 kil. ; des Sablettes à la Seyne, 10 kil. ; soit un total de 115 kil.

**Hôtels où s'arrêtera la Société.** — Saint-Raphaël, hôtel de la Poste ; Cogolin, hôtel Cauvet ; Hyères, hôtel de Paris ; Sablettes, hôtel de la Plage.

**Dispositions générales.** — La commission du Tourisme, désirant rendre la sortie aussi agréable que possible, se réserve de faire faire une partie du parcours, entre Cogolin et Hyères, en chemin de fer.

Les Sociétaires, de même que leurs invités, devront se conformer au règlement des sorties et avoir la tenue de cycliste, l'insigne et le chapeau adopté par la Société.

La cotisation est fixée à 13 francs pour les Sociétaires et 25 francs pour les invités.

Des listes d'inscription sont déposées chez M. Roustan, président du S. V. M., agence Roustan, boulevard des Moulins, Monte Carlo, et chez M. Bertrand. Des cartes sont délivrées au siège de la Société.

Les listes seront closes le *jeudi 31 mai, à 5 heures du soir.*

Les membres honoraires pourront suivre l'excursion ; les frais supplémentaires sont à leur charge. M. le capitaine de route se met à leur disposition pour les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Les Sociétaires prenant part à la sortie, sont priés d'indiquer en s'inscrivant, le train par lequel ils désirent partir.

Le Comité d'organisation de la fête du *Statuto* qui aura lieu le dimanche 3 juin prochain, sous la présidence de M. le Consul Général d'Italie, annonce que la liste de souscription au banquet est ouverte au Vice-Consulat d'Italie à Monaco, et sera close irrévocablement le 31 mai courant, à 6 heures du soir.

Jeudi 31 Mai 1900, à 8 heures 1/2 du soir

## GRAND CONCERT

sous la direction de M. Arturo VIGNA

avec le concours de M<sup>lle</sup> JULIETTE THÉVENET, harpiste

M<sup>me</sup> GIRERD, cantatrice — M. GABRIELLI

et des CHŒURS du Casino (chef : M. LOUIS VIALET)

<i>Symphonie Italienne</i> .....	Mendelssohn
<i>Freyschütz</i> , ouverture .....	de Weber.
<i>Légende</i> , pour harpe .....	F. Thomé.
Mademoiselle THÉVENET.	
Grande scène et final du 2 <sup>e</sup> acte de la <i>Forza del Destino</i> .....	Verdi.
M <sup>me</sup> GIRERD et M. GABRIELLI, solistes.	
Avec les CHŒURS.	
<i>La Patrouille Turque</i> (demandé) .....	Michaëlis.
Arrangement avec les CHŒURS par M. Hamelle.	
Mars de <i>Cleopatra</i> .....	Mancinelli.

## Lettre de Paris

Paris, 28 mai 1900.

Voici le moment venu où Rodin montre son œuvre rassemblée, à tous les amateurs d'art du monde entier accourus à Paris pour la grande fête artistique de l'Exposition Universelle. Avec la sincérité et la simplicité que ce beau maître apporte à tout ce qu'il fait, il convie les artistes et les hommes de bonne volonté à juger le rude effort de toute une carrière, longue déjà de près de quarante années.

C'est en effet au Salon de 1864 que débutait Rodin avec le masque de *l'Homme au nez cassé*, qui est demeuré, bien qu'une œuvre de jeunesse, un de ses morceaux les plus célèbres. Depuis, il n'a jamais cessé de produire œuvres sur œuvres, recherches sur recherches, et chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre.

Rodin, par cet enthousiasme, par sa foi dans le labeur, par sa fidélité à son rêve amoureux poursuivi, par la façon simple, exempte de toute forfanterie, dont il s'est toujours refusé à faire la moindre concession à tout ce qui n'est pas sa façon personnelle de sentir et d'exprimer, est vraiment un homme d'un autre âge, et le digne successeur des grands artistes d'autrefois.

Ce prétendu révolutionnaire continue au contraire la grande tradition des « imagiers » français, depuis les sculpteurs anonymes de Chartres et de Notre-Dame, jusqu'à Rude et Carpeaux de nos jours.

Il n'est pas d'artiste à l'heure actuelle (c'est du moins l'opinion à laquelle se range, avec quelques autres, le signataire de ces quelques lignes) qui aura contribué d'une manière plus puissante à la grandeur de l'art français de notre époque, et, par un phénomène assez fréquent dans

l'histoire de l'art, il y en aura eu peu, de plus attaqués et de plus systématiquement insultés à chaque nouvel effort. Chaque œuvre nouvelle aura été un combat : il suffit de rappeler les *Bourgeois de Calais*, le *Victor Hugo*, et tout récemment encore le *Balzac*.

Je ne doute pas que l'Exposition des œuvres de Rodin ne soit hautement appréciée par l'élite du monde civilisé et ce sera justice.

Eugène Lambert, l'aimable artiste qu'on désignait couramment sous le nom de « peintre des chats », vient de mourir.

Il était né à Paris en 1825. Il avait passé quelque temps dans l'atelier de Delacroix et ses premiers essais semblaient le destiner au genre historique ; mais des succès de vente précoces le cantonnèrent bientôt dans une spécialité dont il ne put ou ne voulut point sortir.

Ses toiles les plus célèbres sont :

*Les Chats du Cardinal de Richelieu*, *Grandeur déchue*, *Une famille de chats*, *Envahissement de domicile*, *Repas interrompu*, *Chatte et ses petits*, *Chats dans un fauteuil*, *Pillage d'armoire*, etc., etc.

Eugène Lambert a été un révolutionnaire, un innovateur, et il n'a pas peu contribué, avec Baudelaire, avec Champfleury, avec Coppée, à réhabiliter cette race incomprise de félins, et qui est le meilleur professeur de grâce, de finesse, de prudence, de diplomatie que l'homme puisse placer à côté de lui. Personne, mieux que lui, n'a su rendre les poses, les mines, les actes de ce petit animal si longtemps calomnié.

Afin de connaître tous les spécimens, toutes les variétés de la gent féline, de les observer et d'en dessiner à la hâte des instantanés, il en possédait toujours une armée. Celle-ci était formée de chattes, demi-Angora et de leurs rejetons. Quant aux matous, sans être absolument proscrits, on ne leur accordait qu'une hospitalité temporaire. Ce régime ne leur déplaisait point, car lorsqu'on allait visiter l'atelier de Lambert, on en remarquait toujours quelques-uns attendant philosophiquement sur les murs du petit jardin abandonné aux ébats de mesdames les chattes et des petits chats. Lambert vous présentait son personnel avec fierté, et surtout il était tout joyeux de vous faire visiter leur installation intime.

L'amour de Lambert pour les chats me rappelle l'impression fine et nuancée qu'a ressentie Pierre Loti pour cet animal aimé de tous les artistes, et les lignes suivantes qu'il leur a consacrées quelque part :

« Les chats ont de petites âmes ombrageuses, de petites âmes de calinerie, de fierté et de caprice, difficilement pénétrables, ne se révélant qu'à certains privilégiés, et que rebute le moindre outrage, ou, quelquefois, la déception la plus légère.

Leur intelligence égale au moins celle des chiens, dont ils n'ont jamais, d'ailleurs, les obséquieuses soumissions, non plus que la ridicule importance, ni la révoltante grossièreté. Ce sont des bêtes élégantes et patriciennes : les chiens, ou contraire, quelle que soit leur condition sociale, gardent des malpropretés de parvenus et demeurent irrémédiablement communs ».

La place de Breteuil, où a eu lieu cette année le concours hippique, est assez éloignée du centre que fréquente la Société parisienne ; néanmoins, la première journée grâce à un soleil superbe, a été suivie avec empressement par une foule élégante de mondaines et de sportsmen.

Il faut cependant signaler quelques hésitations... mai empressons-nous d'ajouter qu'elles n'ont pas résisté à la deuxième journée.

Quatre cent trente-cinq chevaux, si j'en crois le catalogue, ont été engagés dans les diverses classes et ont défilé devant le jury pendant plusieurs séances.

L'élevage normand est celui qui est représenté par le plus grand nombre de produits ; il y a toutefois une majoration sensible, cette année, dans la production exposée de diverses régions, comme le sud-est, par exemple.

La quatrième classe, par laquelle a débuté la série de opérations techniques du jury, comportait pour les chevaux de quatre ans un total de trente-deux engagements. La moyenne a été satisfaisante et quelques numéros fort harmonieux dans leur petite taille ont été très admirés.

La jument baie classée première est un ravissant modèle avec une allure très brillante.

La seconde partie du programme était consacrée aux sauts d'obstacles. Les prix d'essais ont été disputés par quarante-quatre concurrents. En conséquence du récent décret ministériel, les officiers étaient en tenue, et l'or de uniformes se mêlait très agréablement à la note éclatante des habits rouges.

Les jours suivants ont tenu ce qu'ils promettaient, et c'est en somme un vrai succès.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le port du Rhin en construction à Strasbourg.

— La Chambre de commerce de Strasbourg, dans son dernier Rapport général, a consacré une étude documentée à la construction du nouveau port sur le Rhin qui va être établi. En voici l'analyse d'après le *Moniteur officiel du commerce*. Le nouveau port a pour but de transformer Strasbourg en un port fluvial important, d'y concentrer tous les produits destinés à l'exportation maritime non seulement par Anvers et Amsterdam, mais aussi par Brême et Hambourg, d'y faire arriver plus facilement les charbons de Belgique, de la Rhur et de la Saar. Le projet de ce port est en corrélation avec le projet du grand canal de l'Elbe au Rhin dont le vote par le Parlement prussien est poursuivi avec persévérance par l'empereur d'Allemagne en dépit de trois rejets successifs. Le canal de l'Elbe au Rhin doit partir de Magdebourg sur l'Elbe centrale, se diriger par Hanovre sur la Weser qu'il coupe à Minden, rejoindre ensuite l'Embs à Beverzen où il empruntera le canal de l'Embs jusqu'à Dortmund pour se diriger de là jusqu'au Rhin à Ruhrort. De petits embranchements sur Brunswick-Osnabrück doivent compléter ce tracé qui atteint plus de 500 kilomètres de longueur. Le canal doit être navigable pour les bateaux de 750 tonnes de jauge ne dépassant pas 2 mètres et demi de tirant d'eau et 30 mètres de longueur. Le prix de sa construction est évalué à 340 millions de francs. Traversant les provinces rhénanes et westphaliennes les plus industrielles de l'empire, le canal de l'Elbe au Rhin sera d'un trafic considérable, puisque tous les produits de ces régions auront intérêt à prendre la voie d'eau moins chère que la voie ferrée. On peut dire qu'une partie du canal de l'Elbe au Rhin est d'ores et déjà construite; c'est la section de Dortmund à l'Embs inaugurée solennellement, il y a quelques semaines, par l'empereur Guillaume II. Cette section fait communiquer directement avec la mer le grand bassin houiller et minier, la région prodigieusement industrielle où s'accablent les villes de Dortmund, Elberfeld, Crefeld, Essen, Barmen, Düsseldorf, Cologne.

**Un nouvel antiseptique : l'aniodol.** — M. Sedan désigne sous le nom d'*aniodol* une solution de trioxyméthylène dans la glycérine, avec addition d'un dérivé de la série allylique dont la présence a, paraît-il, pour but d'empêcher l'action coagulante exercée sur les albuminoïdes par le trioxyméthylène. L'aniodol se comporte, paraît-il, comme un bactéricide énergique; d'après M. Berlioz de Grenoble, il agirait comme tel en solution à 1 p. 100, et il stérilise une solution à 1 p. 10,000. L'aniodol jouit aussi d'un pouvoir désodorisant assez considérable. Il peut être employé pour le lavage des plaies et aussi dans la pratique gynécologique; on fait usage de solutions à 1 p. 4,000; s'il est nécessaire de recourir à une solution plus concentrée, on ne doit pas dépasser 1 p. 2,000.

LETTRES ET ARTS

**M. Ravaisson-Mollien.** — La philosophie française vient de faire une perte en la personne de M. Ravaisson-Mollien, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie des Sciences morales et politiques. L'Institut de France avait fêté solennellement le cinquantenaire de son élection à la première de ces compagnies, le 9 novembre dernier.

M. Ravaisson-Mollien était né à Namur, en 1813. Reçu agrégé en 1836, il avait partagé, l'année suivante, avec M. Michelet (de Berlin), le prix de l'Académie des Sciences morales et politiques pour un travail considérable intitulé : *Essai sur la métaphysique d'Aristote* (1837-1846).

Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Rennes, de 1838 à 1840, il avait été nommé inspecteur général des bibliothèques publiques, emploi récemment créé par M. de Salvandy, puis chef du cabinet de ce ministre au département de l'instruction publique.

En 1853, il avait été nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur et membre du Conseil de l'instruction publique, puis, le 7 juillet 1870, conservateur du département des antiques au musée du Louvre.

C'est sous sa direction et sur sa proposition, dit-on,

que l'administration des musées décida un jour de mettre des feuilles de vigne aux statues antiques.

Cette mesure, on s'en souvient, souleva alors de nombreuses polémiques qui se terminèrent par le retrait de l'ordonnance.

Il avait été nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1849, en remplacement de Letronne, et membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1880, époque où il succéda à M. Peisse.

Ses principaux travaux, les uns d'ordre purement philosophique, les autres d'ordre esthétique, sont : *De l'habitude*, 1838; *Catalogue général des bibliothèques publiques, la Philosophie en France au dix-neuvième siècle* et la *Vénus de Milo*, sujet sur lequel il est revenu plusieurs fois à l'Institut. Il exposa même, il y a quelques années, un essai de reconstitution de cette œuvre dont il exprimait en ces termes le sens général :

« Vénus pose doucement la main gauche sur l'épaule de Mars et elle élève vers lui la main droite pour le désarmer ou pour l'amener, d'un geste, de la guerre à la paix... »

A l'appui de sa thèse, M. Ravaisson avait fait exécuter par un statuaire sa Vénus telle qu'il la concevait. Il avait accolé le Mars Borghèse à la blonde maîtresse de Paris, et le couple, ainsi formé avec quelques retouches de détail, avait été soumis à l'appréciation des membres de l'Institut dans le vestibule du Dôme. Il n'y resta d'ailleurs pas longtemps; on le relégua, hélas! bientôt au grenier ou dans une salle éloignée. La pauvre Vénus, dont l'attitude énigmatique nous séduit par son secret même, faisait, en effet, un triste vis-à-vis au beau Mars qu'elle semblait ne point reconnaître.

MARINE ET COLONIES

**L'Expédition allemande au pôle sud.** — Une expédition scientifique allemande au pôle sud s'organise en ce moment : le Conseil fédéral et le Reichstag ont récemment voté les fonds nécessaires. Le personnel affecté à cette expédition se composera d'un chef, le docteur Erich de Drygalski, professeur de géographie à l'Université de Berlin, qui, tout en dirigeant l'ensemble des travaux, s'occupera des travaux se rapportant à la géographie physique, et des quatre savants dont les noms suivent : le docteur Ernst Vanhöffen, professeur libre de zoologie à l'Université de Kiel, lequel étudiera les questions se rattachant à la botanique, à la zoologie et en particulier aux poissons; le docteur Hans Gazert, médecin assistant à l'hôpital de Munich (rive gauche de l'Isar), s'occupera des questions médicales et bactériologiques; le docteur Emil Philippi, assistant au Museum d'histoire naturelle de Berlin, sera chargé des études chimiques et géologiques; le quatrième emploi (magnétisme terrestre et météorologie) était réservé, dans l'esprit des organisateurs, au docteur Gustav Mœnichs; par suite du décès prématuré de ce savant, le poste devenu vacant n'a pas encore été pourvu d'un nouveau titulaire.

Le commandant du navire et ses officiers seront désignés prochainement. Ceux-ci, pendant la durée de l'hivernage prévu, seront employés à des levés topographiques et hydrographiques, observations magnétiques et expériences avec la pendule. L'un d'entre eux sera d'une façon permanente attaché au service de la station météorologique.

Le programme des travaux à effectuer se divise en deux parties : 1° études à bord du navire; 2° études pendant l'hivernage dont la durée probable sera d'un an.

Le navire, qui est actuellement en construction à Kiel, est une reproduction du *Fram* de Nansen. Le constructeur a dû s'engager par contrat à le livrer, au plus tard, le 1<sup>er</sup> mai 1901. Il a 46 mètres de long, 11 de large et 5 mètres de tirant d'eau. Il est disposé de manière à emporter des provisions et du charbon pour trois ans. Chacun des professeurs et des officiers a une cabine pour lui seul. L'équipage, fort de vingt hommes, dispose de quatre locaux pour y manger et dormir.

La machine est susceptible d'imprimer au navire une vitesse de 7 nœuds; celui-ci est armé, de plus, en schooner trois-mâts.

L'expédition embarquera à son bord cinquante chiens esquimaux avec lesquels on attellera trois traîneaux.

On voit, à l'exposition de 1900, une réduction du navire construite par la maison Howaldt.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 27 Mai 1900

TORRE SALINE, b. Angelo-Padre, it. c. Dedominici,	charbon.
VILLEFRANCHE, b. Monte Allegro, ital., c. Biagio,	id.
MARSEILLE, br.-goél. Thérèse, fr., c. Bouin,	houille.
CANNES, b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	sable.
Id. b. Virginie, fr. c. Brun,	id.
Id. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. Diva-Pugliana, fr., c. Rhun,	id.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
Id. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Castel,	id.
SAINT-RAPHAEL, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. Charles, fr., c. Seytour,	id.

Départs du 20 au 27-Mai

NICE, br.-goél. Thérèse, fr., c. Bouin,	sur lest.
SAN STEFANO, b. Monte Allegro, ital., c. Biagio,	id.
CANNES, b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
SAINT-RAPHAEL, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	id.
Id. b. Charles, fr., c. Seytour,	id.
CANNES, b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. Diva-Pugliana, fr., c. Rhun,	id.
Id. b. Virginie, fr., c. Brun,	id.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Castel,	id.
Id. b. La Paix, fr., c. Aune,	id.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement du 22 mai courant, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur **François PIERMARINI**, restaurateur, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour 22 mai.

M. D'HAUTEROCHE, Juge du siège a été nommé Commissaire et M. Croco, Syndic provisoire de ladite faillite. Monaco, le 23 mai 1900.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite **BRIANO** sont prévenus de nouveau conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 15 juin prochain, à 3 heures du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 28 mai 1900.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Croco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la faillite **LAGARDE**, sont prévenus de nouveau conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances, aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 13 juin prochain, à 2 heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Croco, syndic à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 29 mai 1900.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

M. HENRI CROVETTO, loueur de voitures aux Bas-Moulins, à Monaco (Principauté), a l'honneur d'informer ses clients, qu'à partir de ce jour les encaissements seront faits **exclusivement** par M. **GIACOBI Joseph**, son employé, délégué à cet effet. Tout paiement effectué en d'autres mains sera considéré comme irrégulier et non avenu.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

**VENTE VOLONTAIRE**

Le samedi 2 juin prochain, à 9 heures du matin, à la salle de vente *Cursi*, sise à Monaco, boulevard Charles III, n<sup>o</sup> 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets, commodes, tables de nuit, toilettes, buffets, tableaux, glaces, fauteuils, chaises, tables et un break.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Ch. TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

**VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE**

Le mardi 5 juin 1900, à 9 heures et un quart du matin, au presbytère de Monaco, sis rue du Tribunal, n<sup>o</sup> 4, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles, notamment d'une bibliothèque composée de divers ouvrages et de vêtements sacerdotaux, dépendant de la succession de Monseigneur RAMIN, en son vivant chanoine et curé de la Cathédrale de Monaco.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du 29 mai 1900, exécutoire sur minute et avant son enregistrement.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

**VENTE SUR LICITATION**

Le vingt-trois juin mil neuf cent, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de justice, et par devant M. le baron DE ROLLAND, Président dudit Tribunal, à ce commis, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné, provenant de la succession du sieur Hippolyte-Marius TIAN, en son vivant propriétaire, demeurant à Monaco.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Supérieur, le onze mai courant, enregistré.

**QUALITÉS DES PARTIES**

A la requête :

1<sup>ent</sup>. — De la dame Marie-Joséphine-Giovannica DE MONTOLIVO, veuve dudit sieur Hippolyte-Marius TIAN, propriétaire, demeurant à Monaco ;

2<sup>ent</sup>. — Et du sieur César-Marius TIAN, négociant, demeurant à Marseille ;

Poursuivants,

Ayant M<sup>e</sup> VALENTIN pour notaire poursuivant, en l'étude duquel ils ont élu domicile.

Contre :

1<sup>ent</sup> Le sieur Ludovic MARTIN, négociant, demeurant à Marseille ;

Agissant en qualité de subrogé-tuteur de : 1<sup>o</sup> Auguste-Marius-Hippolyte HONORAT ; 2<sup>o</sup> Marthe-Adrienne-Marie-Louise HONORAT ; 3<sup>o</sup> et Blanche-Marie-Charlotte HONORAT, enfants mineurs placés sous la tutelle dative du sieur César-Marius TIAN, leur oncle, et ayant pour subrogé-tuteur *ad hoc* le sieur Paul TIAN, négociant, demeurant à Marseille ;

Ledit sieur Martin, ayant M<sup>e</sup> Reymond pour avocat à Monaco ;

2<sup>ent</sup>. — Le sieur Barthélemy-Laurent-Jean DE BOYER DE CAMPRIEU, négociant, demeurant à Marseille ;

Agissant en qualité de tuteur légal de : 1<sup>o</sup> Claire-Marie-Héloïse-Georgette DE BOYER DE CAMPRIEU ; 2<sup>o</sup> Jean-Georges-Paul DE BOYER DE CAMPRIEU ; 3<sup>o</sup> et Paul-Auguste-Théodore-Catusse DE BOYER DE CAMPRIEU, ses enfants mineurs,

Ayant le sieur César-Marius TIAN, leur oncle, pour subrogé-tuteur.

Ledit sieur DE BOYER DE CAMPRIEU, ayant M<sup>e</sup> Bardolet pour avocat à Monaco ;

Colicitants.

**DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE**

Une Villa sise à Monaco, entre la rue des Vieilles-Casernes et l'avenue Saint-Martin, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec mansardes au-dessus et jardin sur l'avenue Saint-Martin ; ladite villa est portée au cadastre sous les numéros 112 et 112<sup>a</sup> de la section C, confinant du nord, à la rue des Vieilles-Casernes ; du midi, à l'avenue Saint-Martin ; de l'est, à la villa de monsieur le docteur Coulon, et de l'ouest, à une maison appartenant aux hoirs Notari.

**MISE A PRIX**

La mise à prix a été fixée, par le jugement sus-énoncé, à la somme de cinquante mille francs, ci..... 50,000 fr.

Il est déclaré, conformément aux articles 908 et 603 du Code de Procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription de l'ordonnance d'adjudication.

Fait et rédigé par le notaire soussigné, à Monaco, le dix-huit mai mil neuf cent.

(Signé) : VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le dix-huit mai mil neuf cent, folio 96, case 6. Reçu, un franc.

(Signé) BERTONI.

**MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; la nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera dans ses magasins un grand choix de nouveautés en ombrelles riches et cannes dernier genre vendues au prix de Paris, jouets, maroquinerie fine, papeterie, photographies, parfumerie, cravattes, roulettes et tapis. Articles de voyage à prix réduit.

Fabrique de marqueterie en bois d'olivier.

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

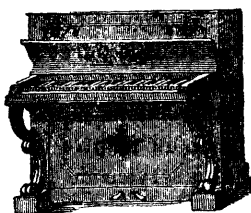
**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

**VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS**

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE



**PIANOS NEUFS**, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

**Alexandre KUNZ**

Fournisseur de S. A. S. M<sup>er</sup> le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann  
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

**AVIS**

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**A VENDRE** dans de bonnes conditions, une MAISON située rue des Fours n<sup>o</sup> 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**BONNE OCCASION**

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Imprimerie de Monaco — 1900

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Mat.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
21	762.2	762.2	761.7	761.5	761.8	21.2	23.2	22.2	20.7	19.5	81	S.-O. léger.	Beau.						
22	61.5	61.2	60.5	60.2	60.2	21.2	24.2	25.2	18.2	20.2	82	—	—						
23	59.2	59.2	58.6	58.2	58.2	21.2	23.2	24.2	19.2	19.2	83	—	—						
24	57.2	56.8	56.5	55.5	55.3	20.2	22.2	21.2	19.2	19.2	87	—	Nuageux, pluie.						
25	54.2	53.8	53.2	53.5	53.7	20.2	21.5	22.5	18.2	19.2	85	S.-O. léger — N.-E. fort.	Variable.						
26	55.7	56.4	57.2	57.1	58.2	20.2	21.2	24.2	19.2	18.5	79	N.-E. fort.	Couvert, pluie.						
27	58.7	59.2	58.8	58.7	59.2	20.5	23.2	26.2	22.5	21.2	83	S.-O. léger.	Beau.						
DATES											21	22	23	24	25	26	27		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	24.2	25.2	24.2	22.5	23.2	24.2	26.2	
											Minima	18.5	18.2	18.6	18.5	18.2	18.2	17.5	

Pluie tombée : 1<sup>me</sup> 5